

**Colloque sur l'évaluation des politiques économiques**

**Tlemcen 29 et 30/11/2004**

**Titre de la communication:**

**POLITIQUE ECONOMIQUE A L'ERE DE LA  
MONDIALISATION: la fin de l'interventionnisme étatique**

**Présentée par Mr SEBBAGH Djamel eddine**

**Chargé de cours a la Faculté des sciences économiques  
de gestion et sciences commerciales**

On assiste depuis quelques années à partir moment où la mondialisation est devenue un phénomène quasi universel touchant la grande majorité des activités humaines, à la fois à l'émergence d'une économie transnationale et à une interdépendance croissante entre les différentes économies, consacrant ainsi une dimension nouvelle à l'économie qui dépasse le cadre des frontières des Etats. Ce qui engendre naturellement un contexte nouveau et plus contraignant pour l'action de l'Etat.

Cette intégration toujours de plus en plus étroite des peuples, des pays et de leurs économies bouscule les schémas classiques qui guidaient autrefois nos conceptions sur la gestion de l'économie nationale. Elle consacre l'importance grandissante de nouveaux acteurs privés pour l'essentiel et de plus en plus affranchis des Etats.

Ainsi comme le fait remarquer J. STIGLITZ \*, le système international actuel est celui de "**la gestion mondiale sans gouvernement mondial**", gestion au cœur de laquelle triomphe depuis la fin de la guerre froide l'idéologie de marché sous la forme d'une hégémonie de plus en plus forte de l'idéologie anglo-américaine.

Ces manifestations contribuent certes à l'affaiblissement perceptible du pouvoir des Etats, mais sans pour autant occulter le rôle et l'existence de l'Etat et cela quelque soit la nature du pays riche ou pauvre, sauf peut être dans certains cas à l'exonérer de toute responsabilité politique quant aux difficultés économiques dont ses citoyens pourraient souffrir du fait de la mondialisation en plaidant l'impuissance. Dans ce sens, il semble que c'est la conduite actuelle elle-même du processus de mondialisation (et non le phénomène de mondialisation en soi) qui a le plus contribué à modifier et à restreindre de manière significative les espaces de liberté dont disposaient les Etats pour définir des politiques économiques (à soi). D'autant plus que cette mondialisation marquée par une mobilité transnationale du capital et une organisation à l'échelle du globe de la production, de l'information, des technologies et des entreprises (en réseau) s'appuyant sur un système financier totalement mondialisé constitue par conséquent un défi fondamental et permanent à l'autorité de l'Etat.

Pour toutes ces raisons, on peut légitimement poser la question du degré d'autonomie de la politique économique ou autrement dit du degré d'impuissance (ou de dépendance) des Etats en matière de politique économique, voire même de la légitimité de la politique économique.

### **De la politique économique**

Sachant que les domaines d'intervention de la puissance publique peuvent porter sur différents aspects de la vie économique, et que ces interventions se manifestent certainement à des niveaux inégaux et différents, il serait utile d'identifier ou de définir ce qu'on entend par politique économique et d'en faire ressortir par conséquent les espaces d'intervention de l'Etat.

---

\* Joseph STIGLITZ, prix Nobel d'économie 2001, conseiller du Président Bill CLINTON, économiste en chef et vice président de la Banque Mondiale jusqu'à sa démission en 1999.

La pensée économique contemporaine essentiellement néo-classique ou d'inspiration néo-keynésienne, traite de la politique économique en fonction de la trichotomie de l'économiste américain R.A. Musgrave (1959) et développe ainsi trois ensembles théoriques relativement distincts:

- # La politique d'affectation des ressources
- # La politique de redistribution des revenus
- # La politique de régulation

C'est ainsi que l'approche des activités de l'Etat s'analyse par référence aux catégories constitutives de l'économie politique néo-classique (théorie de la production -offre, théorie des choix du consommateur -demande-, théorie de la répartition) et à la rationalité de l'homo œconomicus. L'Etat devient ainsi un agent économique, dont l'intervention est légitimée pour corriger à la fois les imperfections des marchés et les inégalités des dotations de facteurs. Cette intervention va alors permettre de créer un surcroît de richesses grâce à une meilleure utilisation des capacités productives existantes.

**Autrement dit et par extension, la politique économique se définit comme étant l'ensemble des interventions de la puissance publique ( institutions de nature étatique ou sous contrôle de l'Etat) sur l'orientation, le contrôle et l'encadrement du fonctionnement des marchés au sein du territoire sous sa souveraineté.**

Par conséquent, en fonction des types de marché on peut distinguer notamment et entre autres:

- = la politique monétaire
- = la politique de réglementation du marché du travail
- = la politique de réglementation du marché des biens (concurrence, qualité,...)
- = la politique fiscale et monétaire
- = contrôle de la circulation des capitaux avec l'extérieur,.....etc.

L'Etat, pris in extenso, cherche donc à agir sur l'activité économique afin de maintenir ou de rétablir les grands équilibres macro-économiques de la nation (emploi, croissance, inflation, balance commerciale,.....)

Il intervient donc soit de manière **conjoncturelle** ( politique économique à court terme, menée en vue d'orienter les activités dans le sens souhaitable ), soit de manière **structurelle** (politique économique oeuvrant sur un temps plus long à la modification plus ou moins profonde du fonctionnement de l'économie, des institutions et des comportements des agents économiques).

### **De la délégitimation de la politique économique**

A partir des années 70-80, ce dispositif conceptuel légitimant plus ou moins l'intervention de l'Etat, va être profondément contesté et remis sérieusement en cause par un nouveau libéralisme radical préconisant un minimum d'intervention des Etats sur le fonctionnement des marchés. Cette approche néo-libérale, conçue dans un contexte nouveau et par un corpus théorique alliant la théorie Monétariste et la théorie des anticipations rationnelles, va considérer que si les marchés sont imparfaits c'est parce que l'Etat y intervient en imposant des normes, rendant les marchés plus rigides. En outre, les politiques économiques deviennent inefficaces du fait que leurs effets sont parfaitement anticipés par les agents économiques qui peuvent donc

modifier leurs comportements en conséquence, et annuler ainsi les éventuels effets attendus de ces politiques. Dès lors, l'intervention étatique va éloigner le système économique de son seuil d'efficacité.

Ce sont donc, selon cette approche, les interventions de l'Etat qui créent les imperfections et les distorsions dans le fonctionnement naturel et libre des marchés.

Ainsi, à partir de 1980 et à la faveur de la crise généralisée, on va assister à une véritable révolution intellectuelle qui va déboucher sur un total renversement du paradigme économique, passant d'une conception privilégiant (à différents degrés) l'intervention de l'Etat à une conception privilégiant plutôt (voire sacralisant) la puissance motrice des marchés laissés à leur libre jeu.

Ce néo-libéralisme, va inspirer l'architecture de toutes les politiques économiques non seulement dans les pays riches et avancés mais aussi dans les pays dit en développement, à travers des recettes transposées mécaniquement à des sociétés pourtant différemment constituées. Dès lors, on va assister à la faveur de la fin de la guerre froide, à la généralisation de la doctrine néo-libérale qui va consacrer l'hégémonie du marché, appuyée par les grandes institutions mondiales que sont le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC, et où les Etats-Unis puissance hégémonique jouent un rôle majeur. Et dans ce nouvel ordre mondial, les prescriptions de cette doctrine vont devenir des règles formelles auxquelles les Etats doivent se soumettre chacun pour leur part, au risque de devenir des parias économiques (inaccessibilité aux marchés financiers, blocage de l'aide, embargo, barrières commerciales, ...).

Ces prescriptions vont constituer la base d'une pensée uniforme mondiale applicable en tout lieu, formalisation cette nouvelle conception sous une appellation baptisée par ses promoteurs "**consensus de Washington**" en raison du fait que la capitale des Etats-Unis abrite les plus importantes institutions financières mondiales et qui de plus auront la charge de suivre et de faire appliquer ces prescriptions de politique économique qui vont sonner le glas à l'interventionnisme étatique.

### Du "consensus de Washington"

Celui-ci est basé sur le triptyque "Libéralisation – Privatisation – Stabilisation" considérées comme étant des objectifs à atteindre et dont les "dix commandements" (dixit John Williamson) de politique économique qui en découlent peuvent se résumer comme suit :

- 1- Austérité et discipline budgétaire afin de réduire les dépenses publique et les déficits budgétaires cause d'inflation et de fuite des capitaux.
- 2- Politiques monétaires restrictives freinant les poussées inflationniste et pouvant réaliser des taux d'intérêts rémunérateurs et positifs;
- 3- Politiques de taux de change compétitifs favorisant l'accumulation d'excédants commerciaux (à travers la dévaluation).
- 4- Libéralisation du commerce extérieur et baisse des tarifs douaniers et des protections non tarifaires;

- 5- Politique fiscale visant l'élargissement de l'assiette d'imposition
- 6- Privatisation des entreprises publiques et de certains services publics;
- 7- Suppression des subventions publiques aux activités productives et redéploiement de l'Etat vers ses fonctions régaliennes minimales ( la mise a mort de l'Etat-providence);
- 8- Politique de déréglementation de toutes les activités économiques par la suppression de toutes restrictions ou règles institutionnelles susceptibles de créer des rentes de monopole ,en laissant les plus rentables bénéficier des profits qu'ils obtiennent;
- 9- Défense et promotion des droits de propriété et de la liberté d'entreprise et de tout ce qui est susceptible de consolider la propriété privée sous toutes ses formes;
- 10- Politique d'encouragement des investissements étrangers en améliorant toutes les conditions d'attractivité du territoire et des avantages concurrentiels.

Cette nouvelle approche, basée sur de telles prescriptions , va dominer non seulement la réflexion sur le développement mais va surtout constituer l'essentiel des pratiques de politiques économiques faisant des Etats de simples agents d'exécution et sera a la base des réformes structurelles proposées et initiées par les institutions de Bretton Woods ( a travers notamment des programmes de stabilisation et d'ajustement).

Toutefois , les expériences de la majeure partie des pays en développement vont se solder par des échecs souvent dramatiques pour de larges franges de leur population, et a partir du début des années 90 on va assister a une remise en cause de ce " consensus " motivée par ses faibles résultats et par son coût social très élevé.

Mais cependant, malgré cette remise en cause générale des fondements du " consensus " ,il n'en demeure pas moins que les pratiques actuelles de politiques économiques et les nouvelles approches loin de conduire a la rupture avec sa source ,continuent d'être marquer par une domination des idées et concepts largement inspirés du " consensus " et notamment dans ses principes relatifs a la libéralisation et a la privatisation.

### **Enseignements et réalités**

Il est bien évident que le cadre théorique général du " consensus de Washington " n'est rien d'autre que celui d'une société capitaliste accomplie , et qu'il exprime les conséquences de politique économique qui se déduisent logiquement d'un capitalisme idéal ou tous les marchés fonctionnent plus ou moins parfaitement.

Ces recettes applicables à n'importe quel pays capitaliste, mais conçus comme des prêts à porter universalisés pour la circonstance au nom d'une certaine conception de la mondialisation, vont même avec l'échec patent de ce "consensus" conduire tout de même à un grand mouvement de désengagement de l'Etat, souvent justifié par le besoin perçu de réduire les dépenses budgétaires, et à un processus déjà engagé mais simplement ralenti de réforme de l'Etat dans une optique libérale.

Il est vrai que les nombreux exemples réels de dysfonctionnement des Etats (corruption, clientélisme, bureaucratie, gaspillage,.....) dénoncés aujourd'hui sous le terme générique de cas de "mauvaise gouvernance" et observés dans presque tous les pays en développement, militent à première vue en faveur des idées néo-libérales du "tout marché" et "pas d'Etat".

Néanmoins l'expérience de cette dernière décennie, a provoqué un réexamen plus fin de la définition des domaines où l'intervention de l'Etat est indispensable et de ceux où il est préférable de faire confiance aux mécanismes de marché.

Certes l'Etat n'est pas parfait dans sa poursuite du bien public, mais le marché ne l'est pas non plus. Ce dilemme auquel sont le plus souvent confrontés les sociétés humaines est de choisir entre des solutions imparfaites.

Le problème n'est en fait pas tant dans l'Etat en lui-même, mais dans le fait qu'il ne tient pas toujours convenablement son rôle. Toutefois son intervention est souhaitable non pas seulement pour tempérer et amortir les échecs du marché mais aussi pour assurer la justice sociale.

Mais par ailleurs, la mondialisation sous tendue par l'idéologie du marché va accentuer la contrainte extérieure (\*) qui pèse sur chaque Etat. Ainsi la politique économique conjoncturelle va se trouver prise dans un cadre normatif sensé lui fournir des prescriptions et recettes d'une bonne gestion de l'économie nationale (voir les satisfecit distribués de temps à autre par les institutions financières internationales).

Des lors l'enjeu pour l'Etat serait d'obtenir la confiance des marchés financiers, en adoptant ses "recommandations" soit par injonction directe soit par autocontrainte afin notamment d'élever et d'améliorer l'attractivité des capitaux internationaux pour son pays.

Toutefois, il est évident que les pouvoirs de régulation des Etats n'ont pas tous disparus, d'autant plus qu'en matière de politique économique structurelle l'Etat préserve une relative autonomie. En effet le système international mondialisé a certes multiplié les sources d'interdépendances et de contraintes, mais sans pour autant faire perdre aux politiques économiques leurs spécificités nationales, car il saisit mieux le rôle encore important de l'Etat et que les changements ne sont pas seulement d'ordre économique mais qu'ils s'inscrivent dans une évolution générale de la société.

---

(\*) Limitation des marges de manœuvres de la politique économique d'un pays due à l'ouverture aux flux commerciaux et financiers internationaux et à la nécessité d'éviter un déficit extérieur durable. (in "Dictionnaire d'économie et de sciences sociales", Paris, Nathan, 1993, p.93.

## Bibliographie

- J. S TIGLITZ, " La grande désillusion" Paris Fayard,2002.
- F. TEULON " L'Etat et la politique économique" Paris , PUF 1998
- H. Ben Hammouda " L'économie politique du post-ajustement"  
Paris, KARTHALA 1999